

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 MAI 2022  
à 18h à la MAIRIE**

**Présents :** Mesdames et Messieurs BAYLET-ZACCARI-BARTHE-LATXAGUE-GAUSSET-LANNEBERE-DABBADIE-FLAMENT-ERRECALDE-COUTURE-REMAZEILLES-URRACA

**Absents ayant donné pouvoir :** M.DESTRIBATS (pouvoir à Mme COUTURE) –M.RECARTE (pouvoir à Mme BARTHE)

**Absents excusés :** M.SCHNEYDER-Mme STUTZMANN-Mme AMELIN – M.MIRAILH.

**Date de convocation :** 17.05.2022

**Secrétaire de séance :** Mme URRACA

**ORDRE DU JOUR :**

► Intervention de M.Hervé MIREMONT en cours de séance : information sur le rassemblement des ST-ANDRE de FRANCE

	<b>OBJET</b>
	Désignation du secrétaire de séance
DCM2022/05/001	Approbation du procès-verbal de la séance du 11.04.2022
<b>BUREAU MUNICIPAL</b>	
	Situation trésorerie
DCM2022/05/002	Personnel = Temps de travail annuel 1607h-Délibération
DCM2022/05/003	Personnel = Modification conditions attribution RIFSEEP - Délibération
DCM2022/05/004	Personnel = avenant CDD COMMUNE DUNOUAU – Délibération Création CDD Adjoints Techniques TNC Juillet-Août
	Personnel = bilan entretiens professionnels
	Personnel = service civique – rupture de contrat
DCM2022/05/005	CDG40 : Renouvellement convention adhésion service remplacement -Délibération
	Elections législatives : bureaux de vote
	Parole des anciens = captation son et image
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	
DCM2022/05/006	Budget Commune = Subventions 2022 - Délibération
DCM2022/05/007	Pilotariak : redevance d'occupation du trinquet – Décision du Maire par délégation du Conseil Municipal
DCM2022/05/008	PASSEM 2022 : participation financière - Délibération
	Journée Parcours du Cœur
	FESTIMAI = organisation 29 Mai
DCM2022/05/009	Concert Jazz 10 juin - Délibération
	Manifestations = concert 8 juillet
	Projet Musique Ecole des Arts
<b>VOIRIE</b>	
DCM2022/05/010	Amendes de Police : demande subvention - Délibération
	Route du Marais après le pont de Fontaine
	Nouveau parking près des ateliers
	Travaux allée des chipeaux
<b>AFFAIRES SCOLAIRES – ACTION SOCIALE</b>	
DCM2022/05/011	Aide financière à un étudiant ERASMUS - Délibération
	Ecole : point dossiers en cours
	Réunion 31 Mai : réflexion projet création Conseil des jeunes
	Demandes de domiciliation auprès du CCAS
<b>BATIMENTS</b>	
	Incivilités répétées sur les bâtiments
	Rencontre Gendarmerie pour surveillance bâtiments
	Courriers réhabilitation du lavoir
	Courriers construction auvent salle Mosaïque
	Regroupement Trinquet et Mur à Gauche
	Panneaux de basket : anciens et nouveaux - Lignes
	Jury des villages fleuris = 3 Août

<b>URBANISME</b>	
	Terrain entrée de Mayou = destination
<b>MARCHE</b>	
	Point d'étape après la reprise

■ Désignation du secrétaire de séance : Mme Laetitia URRACA

**DCM 2022/05/001 - Approbation du procès-verbal de la séance du 11.04.2022**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 Avril 2022

VOTANTS : 14 POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

**BUREAU MUNICIPAL**

**Situation Trésorerie**

Le montant de la trésorerie est de 366.008.64 €

**DCM 2022/05/002 : Personnel Communal = temps de travail annuel de 1607h - Délibération**

En application de la loi du 6 Août 2019 de transformation de la Fonction Publique prévoyant la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures, les collectivités ont l'obligation de se mettre en conformité avec la loi.

Le Comité Technique départemental sollicité, a émis un avis favorable le 28 février 2022.

Le Conseil Municipal décide de fixer la durée annuelle du travail à 1607 heures et précise les organisations spécifiques des différents services communaux

VOTANTS : 14 POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

**DCM2022/04/003 – Personnel = modifications conditions attributions RIFSEEP - Délibération**

Le Conseil Municipal approuve la proposition de délibération visant à une refonte du régime indemnitaire RIFSEEP ,et qui va être soumise au Comité Technique Départemental pour avis.

VOTANTS : 14 POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

**DCM2022/004/004 – Personnel : avenant CDD COMMUNE DUNOUAU - Délibération**

Le Conseil Municipal décide de modifier par avenant la durée du temps de travail du CDD passé avec M.DUNOUAU sur un poste d'Adjoint d'Animation du 01/03/2022 au 31/12/2022.

La durée du temps de travail hebdomadaire est portée à 10h60ce à compter du 01/06/2022

VOTANTS : 14 POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

**Création CDD Adjoints Techniques TNC Juillet-Août - Délibération**

Le Conseil Municipal décide de créer 2 emplois non permanents d'Adjoint Technique du 25/07/2022 au 9/08/2022 et du 10/08/2022 au 26/08/2022, dans les ateliers municipaux, pour des missions d'entretien des espaces verts, et entretien des bâtiments .

VOTANTS : 14 POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

**Personnel : bilan entretiens professionnels**

Ont été réalisés par Monsieur le Maire.

**Personnel – Service civique : rupture de contrat**

Le contrat passé par la Commune a été rompu , le bénéficiaire ne respectant pas les engagements .

**DCM2022/005- CDG40 : renouvellement convention adhésion service remplacement - Délibération**

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la convention d'adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion des Landes, qui propose aux communes de mettre à leur disposition des agents de remplacement.

VOTANTS : 14 POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

## **Elections législatives – bureaux de vote**

Le sujet n'est pas traité.

## **Parole des anciens : captation son et image**

Monsieur le Maire souhaite créer une vidéothèque qui regrouperait l'histoire du village racontée par les anciens. Le devis de captation son et image demandé à TV Landes, chiffre la captation à 190 € ht.

La captation peut aussi se faire sans l'image.

Monsieur le Maire commencera les démarches auprès des anciens

Le devis proposé par TV LANDES est validé.

**VOTANTS : 14 POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

## **VIE ASSOCIATIVE**

### **DCM2022/05/006 - Budget Commune – Subventions 2022 -Délibération**

La Commission Vie Associative présente les propositions de subventions aux associations pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal valide cette proposition : 9000 € seront versés aux associations communales pour l'année 2022, les crédits sont inscrits au Budget

**VOTANTS : 14 POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

### **DCM2022/05/007 Pilotariak : redevance d'occupation du trinquet**

Décision du Maire par délégation du Conseil Municipal – Art l2122-22.

Dans le cadre de la délégation donnée par le Conseil Municipal au Maire (délibération du 29/06/2020)

Monsieur le Maire présente l'accord passé avec le Pilotariak concernant la gestion du Trinquet : une convention temporaire d'occupation a été signée et est valable pour une durée de 16 mois à compter du 01/05/2022.

Le Conseil Municipal approuve la décision.

**VOTANTS : 14 POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

### **DCM2022/05/008 – PASSEM 2022 : participation financière - Délibération**

Le Conseil Municipal approuve la proposition de l'association LIGAMS qui organise une course « La Passem » qui passera sur la commune le 2 juin 2022, et décide d'attribuer une subvention de 200 € qui correspond au financement de 2 kms de course. Cette course relais qui a lieu tous les 2 ans a pour objectif de faire vivre la « lengua nosta », elle est un symbole de transmission de la langue (Occitan-Béarnais-Gascon), et un outil pour financer les initiatives en faveur de la langue à travers la Gascogne. Deux représentants de la Municipalité sont invités à courir un km chacun.

**VOTANTS : 14 POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

## **Journée Parcours du Coeur**

Le programme de la journée du 4 juin est présenté : sport, interventions de professionnels, jeu de piste. Les volontaires sont les bienvenus.

## **FESTIMAI : organisation 29 Mai**

Présentation du spectacle qui se déroulera au Mur à Gauche.

### **DCM 2022/05/009 Concert Jazz 10 Juin – Délibération**

Le coût du spectacle est de 500 €. Le Conseil Municipal valide le devis présenté et autorise le Maire à signer le contrat d'engagement avec l'ensemble « Les Petits Baigneurs »

Pas de participation fixe demandée au public.

## **Manifestations : concert 8 Juillet**

Un concert de chœurs féminins est programmé à l'église.

## **Projet Musique Ecole des Arts**

Une réunion est programmée le 31 Mai pour étudier la faisabilité du projet avec Diane Jean et Surya.

## **VOIRIE**

### **DCM2022/05/010 -Amendes de police – demande de subvention - Délibération**

La subvention peut s'élever à 30 % du montant hors taxes des travaux.  
En même temps, sera réalisé l'enfouissement des réseaux sur le chemin de Rapetout  
VOTANTS : 14 POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

### **Route du Marais après le pont de fontaine**

Les études prennent du temps et retardent d'autant le lancement des travaux.  
La Communauté de Communes n'est pas favorable à la mise en place d'une circulation avec flèches alternatives.

Le Conseil Municipal émet le vœu de cette option, toute autre solution paraissant impossible

VOTANTS : 14 POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

### **Nouveau parking près des ateliers**

Ce nouveau parking comprendra 28 places , dont les  $\frac{3}{4}$  seront en épi.  
Elles seront matérialisées par des plots vissés au sol de couleur rouge  
Coût = 8.50 € ht pièce

### **Travaux allée des Chipeaux**

Problème d'affaissement.

Les travaux de remise en état sont chiffrés à 5800 €TTC.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable

VOTANTS : 14 POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

## **AFFAIRES SCOLAIRES – ACTION SOCIALE**

### **DCM2022/05/011 – Aide financière à un étudiant ERASMUS- Délibération**

Le Conseil Municipal soutient le projet d'étude présenté par une étudiante de la Commune, qui est d'accomplir sa 3<sup>e</sup> année de Licence-Economie-Gestion aux Pays-Bas dans le cadre du programme européen d'échanges d'étudiants ERASMUS, et décide l'attribution d'une bourse exceptionnelle de 400 €. Les crédits sont inscrits au Budget 2022.

VOTANTS : 14 POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

### **Ecole : point sur dossiers en cours**

Le Directeur fait valoir ses droits à la retraite au terme de cette année scolaire.

Les élus émettent des idées pour le cadeau qui lui sera remis au nom de la Commune.

### **Réunion 31 Mai : réflexion projet création conseil des jeunes**

20 jeunes ont été conviés : 8 étaient présents, 2 excusés.

### **Demandes de domiciliation auprès du CCAS**

Monsieur le Maire informe qu'il peut être sollicité, en tant que Président du CCAS, par des personnes en difficulté pour établir des certificats de domiciliation.

## **BATIMENTS**

### **Incivilités répétées sur les bâtiments**

Des incivilités répétées sur les bâtiments (Maison de la Nature, chambre froide ACCA , Café des Fleurs, salle Mosaïque, Ecole, Mur à gauche, vol ) sont à déplorer.

Des plaintes ont été déposées en Gendarmerie

Un courrier va être fait aux associations pour rappeler qu'il est indispensable de veiller à la fermeture des salles utilisées.

Une réflexion est engagée sur la nécessité d'équiper les bâtiments de caméras.

### **Rencontre Gendarmerie pour surveillance bâtiments**

Un rendez-vous va être organisé avec Monsieur l'Adjudant de Gendarmerie.

### **Courriers réhabilitation du lavoir**

Une réunion sur site est programmée le 14 juin à 18 heures.

### **Courriers construction auvent salle Mosaïque**

Une réunion est programmée le 16 Juin à 18 heures

### **Regroupement Trinquet et Mur à gauche**

Un document transmis par le Département stipule que le Trinquet et le Mur à Gauche constituent un seul bâtiment.

### **Panneaux de basket : anciens et nouveaux - Lignes**

La commande des panneaux est effectuée.

Au niveau du traçage des lignes : des précisions sont nécessaires de la part de la Mairie de Saint-Martin-de-Seignanx.

### **Jury des villages fleuris : 3 Août**

Le 3 Août à 10h15 : circuit autour du village avec le jury

### **URBANISME**

#### **Terrain entrée de Mayou = destination**

Le terrain est d'une superficie de 551 m2.

Les élus émettent l'idée de le proposer à la vente.

### **MARCHE**

#### **Point d'étape après la reprise**

Le marché a repris sur le parking de la Mosaïque le mardi 12 avril.

7 à 8 commerçants sont présents chaque semaine.

Les associations de la Commune ont été sollicitées pour participer au Marché (vente de gâteaux, présentation de l'association,...)

Saint-André-de-Seignanx, le 23 mai 2022

**Le Maire,**

**Jean BAYLET**



**Le secrétaire de séance,**

### **Intervention de M.Hervé MIREMONT au sujet du rassemblement des St-André de France.**

Le rassemblement des St-André de France a été initié dans les années 90.

La participation est facultative.

Tous les 2 ans, pour le week-end de l'Ascension, un village est désigné pour recevoir les représentants des autres St-André de France. En 2022, le rassemblement a lieu à St-André-de Boège en Savoie.

M.MIREMONT informe que son objectif serait d'accueillir le rassemblement des Saint-André en 2024, et pour cela il envisage la création d'une association qui organisera des animations afin de recueillir des financements, et qui se chargera de l'organisation du rassemblement.

La commune sera sollicitée pour la mise à disposition de salles et de matériels, ou d'aides diverses.

Des contacts sont déjà pris avec l'association qui gère les rassemblements.

